



communiqué

No: 83
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 29 SEPTEMBRE 1978

LE CANADA ACCEPTE UNE PROPOSITION DE COOPÉRATION TECHNIQUE AVEC LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, a annoncé aujourd'hui que le Canada sera heureux d'accepter 500 étudiants et techniciens chinois cette année, et peut-être un nombre supérieur dans les années à venir, à condition que les universités, instituts de recherches et entreprises industrielles canadiens soient à même de les recevoir.

Monsieur Jamieson a informé le Ministre des Affaires étrangères de la République Populaire de Chine, Huang Hua, de la décision du gouvernement canadien lors d'un entretien qu'il a eu avec ce dernier aux Nations Unies, le 27 septembre 1978.

Ceci était en réponse à une demande faite par le gouvernement chinois au début du mois d'août, proposant que le Canada reçoive 500 étudiants chinois dans des séminaires scientifiques et techniques. Le gouvernement chinois a indiqué qu'il était prêt à défrayer les coûts relatifs à l'envoi de ces étudiants et techniciens. Des propositions semblables ont été faites, par le gouvernement chinois, à un certain nombre d'autres pays.

Les gouvernements provinciaux ont été notifiés de façon informelle de la réponse du gouvernement du Canada et de plus amples consultations auront lieu sous peu, concernant l'exécution du programme.

Le gouvernement canadien tiendra de plus des discussions avec le gouvernement chinois au sujet des modalités administratives, que nécessitera un tel programme de coopération technique.